

Véhicules électriques d'occasion : MyBatteryHealth lance ses « Centres Certifiés » pour rendre le diagnostic batterie identifiable et vérifiable par les acheteurs

Depuis septembre 2026, l'état de santé de la batterie s'installe au cœur de la vente des véhicules électriques d'occasion. La prime CEE pouvant atteindre 400 euros chez un professionnel est désormais conditionnée à la présentation d'un état de santé de batterie attesté d'au moins 80 %, tandis que la filière automobile vient de consacrer l'affichage du SOH comme un nouveau standard. Pour les distributeurs, centres automobiles et spécialistes du VO, mesurer la batterie ne suffit donc plus : il faut pouvoir apporter une information lisible et justifiable au client.

C'est pour répondre à cette évolution que [MyBatteryHealth](#) lance ses « Centres Certifiés », un réseau de professionnels identifiables par une plaque numérotée dont la validité peut être contrôlée en ligne par n'importe quel acheteur.



Septembre 2026 : le SOH passe du sujet technique au critère de confiance pour l'occasion électrique

Le véhicule électrique entre progressivement dans une nouvelle phase de son développement. À mesure que les modèles arrivent sur le marché de la seconde main, une question prend une importance particulière : dans quel état se trouve réellement leur batterie ?

Cette interrogation n'est pas anodine. La batterie concentre une part importante des inquiétudes associées à l'achat d'un véhicule électrique d'occasion : capacité restante, autonomie, vieillissement ou encore valeur future du véhicule.

Jusqu'ici difficilement lisible pour le grand public, son état de santé - ou SOH, pour « State of Health » - est en train de devenir une donnée centrale de la transaction.

Depuis le 1er septembre 2026, la prime CEE pouvant atteindre 400 euros pour l'achat d'un véhicule électrique d'occasion auprès d'un professionnel est conditionnée à la présentation d'un état de santé de la batterie attesté d'au moins 80 %.

Quelques jours plus tard, le 4 septembre à Rambouillet, la ministre de la Transition écologique Monique Barbut signait avec Renault, Stellantis, Mobilians et Aramis Group le « pacte de confiance » pour le véhicule électrique d'occasion.

L'affichage du SOH s'affirme ainsi comme un nouveau standard de la filière.

"L'état de la batterie est généralement l'élément le plus freinant dans l'acquisition d'un véhicule électrique d'occasion."

Pour les professionnels, **cette évolution transforme directement les pratiques de vente** : il devient nécessaire de pouvoir mesurer l'état de santé de la batterie, mais aussi de l'afficher et de le justifier auprès de l'acheteur.



Une plaque, un numéro unique et un QR code : rendre la certification vérifiable directement au point de vente

C'est précisément sur ce nouvel enjeu de confiance que MyBatteryHealth positionne son programme « Centres Certifiés ».

Le principe consiste à **rendre immédiatement identifiable un professionnel utilisant la technologie de diagnostic MyBatteryHealth**.

Chaque « Centre Certifié MyBatteryHealth » reçoit ainsi une plaque officielle mentionnant le nom du point de vente et un numéro de certificat unique.

Un QR code complète le dispositif. En le scannant, le client peut vérifier directement en ligne, sur <https://www.mybatteryhealth.com>, la validité du certificat présenté par le centre.

Le dispositif introduit ainsi un élément supplémentaire dans la relation entre professionnels et acheteurs : **la certification n'est pas simplement affichée dans le point de vente, elle peut être contrôlée par le client.**

Cette logique répond à une évolution plus large du marché.

Si le SOH devient une information structurante dans la commercialisation des véhicules électriques d'occasion, sa valeur dépend aussi de **la capacité du professionnel à expliquer comment cette donnée a été obtenue** et à établir la traçabilité du diagnostic.



Un diagnostic 100 % logiciel, sans boîtier ni immobilisation du véhicule

Derrière le label se trouve la technologie développée par MyBatteryHealth. **Les centres certifiés réalisent leurs diagnostics à partir de cette solution, qui mesure l'état de santé réel de la batterie de manière entièrement logicielle.**

Le diagnostic ne nécessite ni boîtier spécifique ni immobilisation du véhicule. À l'issue de la mesure, l'état de santé de la batterie est restitué dans un rapport certifié.

Ce rapport constitue une attestation **conforme aux exigences de la fiche CEE TRA-EQ-133**, ainsi qu'aux attentes des services fiscaux : MyBatteryHealth y établit le SOH en tant qu'acteur tiers, permettant aux professionnels de justifier directement l'éligibilité du véhicule à la prime pouvant atteindre 400 euros.

Cette approche permet aux professionnels de la distribution automobile, du remarketing, de l'après-vente ou des centres automobiles d'**intégrer le contrôle de la batterie à leurs processus**, alors même que la connaissance du SOH prend une importance croissante dans l'évaluation et la revente d'un véhicule électrique.

MyBatteryHealth (VIA SAS) indique recalculer de façon indépendante l'état de santé réel des batteries et couvrir plus de 100 marques.

Sa plateforme a déjà réalisé plus de 80 000 diagnostics et équipe des constructeurs, des loueurs ainsi que des groupes de distribution automobile en France et en Europe.



MyBatteryHealth
BATTERY INTELLIGENCE FOR EV & INDUSTRY

DES DIAGNOSTICS FIABLES
POUR UNE MOBILITÉ
PLUS DURABLE

CENTRE CERTIFIÉ

— Diagnostic de la batterie haute tension —

VO ELEC

Certificat n° MBH-CC-2026-L5LMZJN86 — Délivré le 09/09/2026

*Des batteries plus transparentes
pour une mobilité plus durable*



DÉCOUVREZ
MYBATTERYHEALTH

Vérifiez ce certificat
en ligne :
www.mybatteryhealth.com

VÉHICULES ÉLECTRIQUES | HYBRIDES | TOUS CONSTRUCTEURS

MYBATTERYHEALTH.COM

VO-ELEC parmi les premiers professionnels à rejoindre le réseau

Le déploiement du réseau a déjà commencé. L'un des premiers certificats a été délivré le 9 septembre 2026 à VO-ELEC, spécialiste du véhicule électrique d'occasion et pionnière du programme.

VO-ELEC a intégré la certification à sa communication sur les réseaux sociaux ainsi qu'à l'accueil de son agence.

Une démarche qui illustre l'intérêt du label au-delà de la seule réalisation technique du diagnostic : **rendre visible auprès du client l'engagement du professionnel autour de la transparence de l'état des batteries.**

Plusieurs dizaines de centres sont actuellement en cours de certification en France.

Pour MyBatteryHealth, l'objectif est ainsi d'accompagner la structuration d'un marché qui ne pourra plus seulement s'appuyer sur le kilométrage, l'âge ou l'état général d'un véhicule pour déterminer sa valeur. Avec l'électrique, **la connaissance de la batterie ajoute une nouvelle dimension à l'évaluation d'un véhicule d'occasion.**



Du contrôle technique au « contrôle de santé » de la batterie : un nouveau réflexe pour le marché du véhicule d'occasion ?

La comparaison avec le contrôle technique traduit l'ambition du dispositif : **faire progressivement du SOH une information comprise et attendue par l'acheteur lors d'une transaction.**

Pour les professionnels, l'enjeu est également économique. Le développement du véhicule électrique d'occasion impose de **pouvoir répondre de manière concrète aux interrogations d'un client sur l'un des composants déterminants du véhicule.**

La mesure de la batterie devient alors à la fois un outil d'information, d'aide à la vente et de transparence.

"Nous assistons à la naissance d'un marché structuré. Le SOH va devenir aussi incontournable pour un VE d'occasion que le contrôle technique pour un thermique. Notre label permet aux professionnels de se positionner dès aujourd'hui comme des acteurs de confiance sur ce marché en pleine structuration. Hervé Eloin, Président de mybatteryhealth"

Avec ses « Centres Certifiés », MyBatteryHealth cherche ainsi à **matérialiser cette nouvelle exigence directement sur les lieux de vente** : un professionnel identifié, une certification numérotée, une vérification accessible à l'acheteur et un diagnostic destiné à objectiver l'état de la batterie.

Alors que les nouvelles règles de septembre 2026 accélèrent l'installation du SOH dans les usages de la filière, la question n'est désormais plus seulement de savoir si l'état de la batterie doit être mesuré.

Elle devient celle des conditions dans lesquelles cette mesure peut devenir une information suffisamment claire, traçable et vérifiable pour accompagner durablement le développement du véhicule électrique de seconde main.

En savoir plus

Site web : <http://www.mybatteryhealth.com/>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/my-battery-health>